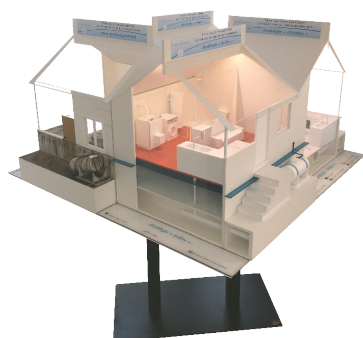


# maquette de la maison inondable

## réduction de la vulnérabilité des bâtiments vis à vis du risque d'inondation



### Contexte



Lorsqu'il n'est pas possible de réaliser des aménagements visant à protéger les bâtiments potentiellement inondables (barrage écrêteur, protections collectives,...), il est alors envisageable de mettre en œuvre des aménagements à l'échelle des bâtiments, structurels ou organisationnels, qui auront comme objectifs de :

- > augmenter la sécurité des personnes
- > réduire les dégâts matériels directs
- > permettre un retour à la normale plus rapide

Dans le cadre de l'appel à projets « Culture du Risque » lancé par la Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable du 20 mai 2016 sur les 122 Territoires à Risques Important (TRI) de la Directive Inondation, l'EPTB Saône Doubs a fait réaliser pour le TRI de Mâcon une nouvelle maquette de maison présentant les différentes techniques de réduction de la vulnérabilité de l'habitat face aux inondations.



### Contenu

Cette maquette présente de manière simplifiée et pédagogique les différentes stratégies de protection contre les inondations qui existent. La confrontation de ces stratégies avec un scénario sans aucun aménagement permet de saisir l'importance d'anticiper les inondations en adaptant les bâtiments aux risques.

Les techniques illustrées s'inspirent du savoir-faire de l'Etablissement acquis avec la réalisation de plus de 750 diagnostics de bâtiments (habitations, commerces, entreprises, bâtiments publics) depuis 2009, sur l'ensemble du bassin versant de la Saône.



La maquette se compose de 4 modules représentant une même habitation :

> le premier module montre une scène réaliste d'une habitation sans aménagement récemment inondée. Les voies d'entrée privilégiées de l'eau dans le bâtiment sont représentées. La boue y est encore présente, les éléments électroménagers et mobiliers sont détruits, les réseaux (électricité, chauffage) sont endommagés, les matériaux de construction sont altérés, la structure même du bâtiment est compromise.

### Modules

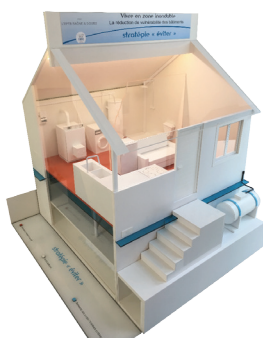
**EVITER**, consistant à surélever l'habitation au-dessus du niveau des plus hautes eaux connues;

**RESISTER**, visant à empêcher l'eau d'entrer dans le bâtiment;

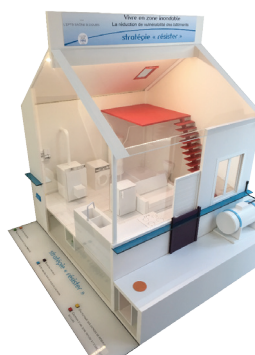
**CEDER**, lorsque que les deux premières stratégies ne peuvent être mise en œuvre, prévoyant de laisser entrer l'eau tout en ayant procédé à des rehausses temporaires ou permanentes des biens et à des adaptations des matériaux de construction.

> les trois modules suivants illustrent les trois stratégies classiquement mises en œuvre pour diminuer le risque, suivant les configurations :

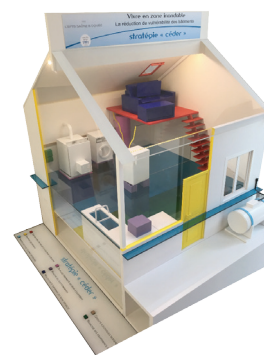
ÉVITER



RÉSISTER



CÉDER



## Cible

La maquette est destinée à être présentée aux populations vivant en zone inondable dans le but de leur faire prendre conscience des mécanismes d'une inondation sur un bâtiment et des dégâts potentiels qu'elle peut causer, mais surtout que certains aménagements, parfois peu coûteux, peuvent permettre de considérablement sa



vulnérabilité vis-à-vis de ce risque.

Elle s'adresse à tout public : permettant une approche pédagogique et participative pour les plus jeunes (comment l'eau entre dans le bâtiment, quelles sont les principales consignes de sécurité à adopter en cas d'inondation, quels sont les dégâts que l'on peut observer, comment se protéger contre ce risque), en adoptant une représentation simplifiée des éléments et des couleurs attrayantes. Elle peut aussi être un support à une étude approfondie des différentes solutions applicables à un bâtiment auprès de propriétaires concernés.

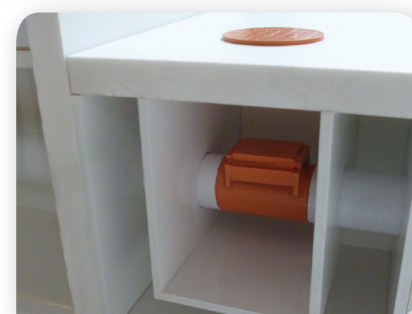
Elle est ainsi destinée à être exposée lors de salons ou de colloques spécialisés sur le thème des inondations, de journées scolaires sur les risques, de manifestations diverses autour de l'eau...

## forme

La maquette est constituée de 4 modules distincts (H 0,64 x L 0,59 x l 0,57 m) à une échelle de 1/10e. Ils sont installés sur une table pivotante (H 1,44 x L 1,16 x l 1,16 m) qui permet une bonne visibilité des éléments, même sur un espace d'exposition réduit (prévoir une surface de 1,65 x 1,65 m pour une rotation complète).

Les modules sont réalisés par assemblage de panneaux de PVC et de plexiglas. Chacun est accompagné d'une légende illustrant les différents aménagements au travers d'un code couleur.

L'intérieur de chaque module est éclairé par des bandeaux de LED alimentés par une prise secteur ou par un boîtier à piles.



## Conditions de mise à disposition

Cette maquette est mise à disposition des collectivités du TRI de Mâcon, ainsi que celles qui le souhaitent sur le bassin de la Saône et du Doubs (pour les territoires extérieurs au bassin, nous contacter). Le transport et le montage sont assurés par les techniciens de l'EPTB Saône Doubs. Sur demande, une animation pédagogique peut également être assurée sur des événementiels ou lors de visites de groupes. Une assurance couvrant les éventuels dégâts sur la maquette doit être souscrite.

Pour toute demande de mise à disposition ou d'information complémentaire (élaboration d'une convention avec estimation détaillée), envoyer une demande écrite :

Monsieur le Président de l'EPTB Saône et Doubs  
220, rue du Km400—71000 MACON CEDEX / Tél : 03 85 21 98 12—Fax 03 85 22 73 45  
Mail : [info@eptb-saone-doubs.fr](mailto:info@eptb-saone-doubs.fr) ou [cedric.borget@eptb-saone-doubs.fr](mailto:cedric.borget@eptb-saone-doubs.fr)